

AS/Cult/GGIS (2026) OJ 03 REV

13 octobre 2026

Alliance parlementaire pour la bonne gouvernance et l'intégrité dans le sport

Projet d'ordre du jour révisé

de la réunion qui se tiendra à Monaco, le:

Mardi 3 novembre 2026, de 13h30 à 15h30

Lieu: Salle Bosio, Forum Grimaldi de Monaco

10 avenue de la Princesse Grace, Monte-Carlo, 98000, Monaco

**Ce projet d'ordre du jour, adressé aux membres de l'Alliance,
tient lieu de convocation à la réunion.**

Copie aux secrétaires des délégations nationales et des groupes politiques

Les documents de la réunion seront publiés sur [PACE-Apps](#) (accès restreint)

1. Ouverture de la réunion

Allocution liminaire de la présidente de l'Alliance

2. Ordre du jour

[AS/Cult/GGIS (2026) OJ 03 REV]

Adoption de l'ordre du jour

3. Procès-verbal

[AS/Cult/GGIS (2025) PV 01; AS/Cult/GGIS (2025) PV 02]

Approbation des procès-verbaux des réunions tenues à Istanbul le 3 juin 2026 et à Strasbourg le 24 juin 2026

4. Table ronde – Les stades: un espace accueillant pour toutes et tous

La Convention sur une approche intégrée de la sécurité, de la sûreté et des services lors des matches de football et autres manifestations sportives (Convention de Saint-Denis) fêtera son 10^{ème} anniversaire lors de la 19^{ème} *Conférence des Ministres responsables du Sport*, qui se tiendra à Monaco les 3 et 4 novembre 2026. La Convention de Saint-Denis est de plus en plus reconnue non seulement comme un cadre de référence en matière de sûreté, de sécurité et de services lors des manifestations sportives, mais aussi comme un instrument visant à promouvoir des environnements sportifs accueillants, inclusifs et accessibles.

Bien que le sport puisse et doive être une force d'union, les comportements racistes, sexistes et autres formes de discrimination à l'égard des spectateur·trices et des joueur·euses lors d'événements sportifs restent courants. Les discours de haine, les insultes et les intimidations peuvent déboucher sur des violences physiques et contribuer à ce que certains spectateur·trices, en particulier les femmes et les familles, perçoivent les environnements sportifs comme excluant ou intimidants.

Cette table ronde abordera la question de comment les gouvernements et les organisations sportives peuvent faire en sorte que les stades deviennent des espaces véritablement sûrs et accueillants, où tous·tes les spectateur·trices peuvent assister à des événements sportifs et y accéder sans crainte de discrimination ou d'abus.

La première session sera consacrée à la réflexion sur l'héritage de la Convention de Saint-Denis et sur le rôle du devoir de vigilance en matière de droits humains dans la création d'environnements sportifs sûrs, inclusifs et accueillants. La deuxième session présentera des initiatives prometteuses et des bonnes pratiques développées par les autorités nationales, les fédérations, les clubs et les organisations de supporters.

Partie 1 – De la sûreté et de la sécurité à l'inclusion: l'héritage en constante évolution de la Convention de Saint-Denis et le devoir de vigilance en matière de droits humains pour des stades inclusifs

Echange de vues avec la participation de:

- M. Paulo Gomes, chef de l'unité de la Convention de Saint-Denis, Division Sport, Conseil de l'Europe
- M. Jonas Burgheim, fondateur et directeur du «Cares Project», PolitiCares & Sport Cares
- Discussion avec les membres de l'Alliance

Partie 2 – Des principes à la pratique: initiatives prometteuses pour des stades inclusifs

Echange de vues avec la participation de:

- Mme Sabryna Keller, fondatrice et présidente, Femmes de Foot
- M. Ronan Evain, directeur général, Football Supporters Europe (FSE)
- Mme Johana Ruiz-Olabuenaga, responsable des relations communautaires, Athletic Club de Bilbao
- Discussion avec les membres de l'Alliance

5. Clôture de la réunion

Conclusions de la présidente de l'Alliance

6. Questions diverses

7. Prochaines réunions

- Paris, le 1^{er} décembre 2026 (bureau du Conseil de l'Europe)